

# L'eau sous tension : concilier sobriété hydrique, équité et investissement

GESTION DE LA RESSOURCE, TARIFICATION, SOBRIÉTÉ

2026 | NOTICE, OUVRAGE

## Contexte

Alors que le « mur d'investissements » évalué à 15 milliards d'euros en 2024 n'en finit pas de se dresser devant les services d'eau et d'assainissement et que les tensions sur la ressource augmentent continuellement, le Conseil d'analyse économique propose, dans une note, une adaptation du modèle de financement de l'eau en France.

## Résumé

Cette note analyse les enjeux économiques et institutionnels liés à la gestion de l'eau en France dans un contexte de crise hydrique croissante, due notamment au changement climatique, à l'usure des infrastructures et à la pression sur la ressource en eau. Elle met en lumière les limites du modèle économique actuel des services d'eau (fondé sur le principe « l'eau paie l'eau »), qui repose en bonne part sur les volumes consommés, et propose des axes de réforme pour concilier **sobriété des usages, équité sociale** et **investissement structurel**.



Le document propose ainsi :

- **Une présentation des tensions actuelles** entre raréfaction de la ressource, besoins d'investissement et modèles de financement des services d'eau.
- **Une évaluation des limites du modèle économique actuel**, notamment la dépendance du modèle aux volumes vendus, créant une fragilité structurelle due à la baisse des consommations et aux objectifs de sobriété, ainsi que les inégalités dans la répartition de l'effort entre différents usagers.
- **9 recommandations** pour :
  - améliorer la tarification de l'eau (incluant une part fixe renforcée et des mécanismes incitatifs) ;
  - renforcer la performance des acteurs et la gouvernance des services ;
 accélérer les investissements nécessaires pour la modernisation des réseaux et la préservation du grand cycle de l'eau.

Ces recommandations couvrent trois grands axes de réforme : **tarification** et **demande, offre** et **performance**, et **intégration du « petit cycle » et du « grand cycle » de l'eau**, tout en visant à construire un **consensus social autour de la gestion de l'eau**.

**Recommandation 9.** Aller vers une plus grande équité entre usagers, secteurs et territoires via le rééquilibrage de leurs contributions financières respectives, une meilleure intégration des disparités territoriales dans les politiques de l'eau, et le renforcement des mécanismes de solidarité rendus nécessaires par le changement climatique.

Cette note, à l'attention du Premier ministre, intéressera particulièrement les professionnels de l'économie de l'eau, décideurs publics (collectivités territoriales, ministères, agences de l'eau), étudiants et toutes parties prenantes de la gouvernance de l'eau.

### Synthèse des 9 recommandations

1. **Renforcer la part fixe de la tarification de l'eau** pour sécuriser le financement des services et compenser économiquement la baisse des volumes consommés (avec un soutien ciblé aux ménages modestes et un développement des expérimentations de tarification saisonnière ou modulée en fonction de la disponibilité de la ressource, afin d'envoyer des signaux-prix incitatifs en période de tension.)
2. **Généraliser et renforcer les contrats de performance** pour les opérateurs, liant une part de leur rémunération à des objectifs vérifiables de performance (économique, environnementale, opérationnelle), comme à Brive (lien notice).
3. **Accélérer le regroupement des services d'eau et d'assainissement** pour renforcer la capacité stratégique et opérationnelle des autorités organisatrices.
4. **Renforcer la qualité et l'exhaustivité des données de prélèvements et des services d'eau**, et évaluer les performances des services d'eau pour mieux éclairer les choix publics.
5. **Augmenter le niveau de la redevance "prélèvement" et l'adapter aux contraintes territoriales** pour mieux inciter les usagers à la sobriété et internaliser les impacts, tout en développant une **contractualisation territoriale sur la sobriété**.
6. Mettre en place une **gouvernance territoriale pour la recharge des nappes**, intégrant les besoins des écosystèmes et conditionnant de nouvelles capacités de stockage à des objectifs de sobriété.
7. **Développer massivement la réutilisation des eaux usées traitées (REUT)** en mobilisant des mécanismes d'aide et d'incitation.
8. Assurer un **meilleur financement des actions environnementales et de prévention des risques liés à l'eau**, y compris restauration des milieux aquatiques, via des prêts à long terme et des mécanismes adaptés,
9. **Aller vers une plus grande équité entre usagers**, secteurs et territoires en rééquilibrant les contributions de tous les usagers.

# Sommaire

1. **Introduction**
2. **Limites du modèle économique de l'eau en France**
  - 2.1 Constat 1. Le modèle de financement des services d'eau dépend très fortement des volumes vendus.
  - 2.2 Constat 2. Le modèle de financement de la politique de l'eau est inéquitable.
  - 2.3 Constat 3. Dans le secteur de l'eau, l'application du principe pollueur-payeur est incomplète et imparfaite.
  - 2.4 Constat 4. Le petit cycle et le grand cycle de l'eau souffrent tous deux d'un manque considérable d'investissements structurels.
3. **Vers une réforme du modèle économique de l'eau**
  - 3.1 **Agir sur la demande en adaptant la tarification de l'eau**
    - Tarification progressive
    - Augmenter la part fixe du tarif de l'eau
    - Tarifier l'eau selon la saison ou la disponibilité en ressource
  - 3.2 **Agir sur l'offre en passant d'un modèle basé sur les volumes à un modèle fondé sur la performance**
    - Contractualiser sur la performance et comparer les performances entre modes de gestion
    - Regrouper les petits services
    - Mieux connaître pour mieux réguler
4. **Mieux intégrer petit et grand cycle**
  - 4.1 Contractualisation territoriale environnementale
  - 4.2 Inciter davantage les usagers à la sobriété hydrique
  - 4.3 Développer le stockage de l'eau via la recharge des nappes
  - 4.4 Faciliter la réutilisation des eaux usées traitées (REUT)
  - 4.5 Financer le grand cycle de l'eau et les besoins des milieux aquatiques
5. **Construire un consensus social autour de l'eau**
  - 5.1 Aller vers une plus grande équité entre usagers et secteurs

## Petit plus

Le document propose de nombreuses références utiles en note. Elle est complétée par un focus sur la tarification et la régulation de l'eau (dynamiques récentes, comparaisons internationales et retours d'expériences locales).

<b>Date</b>	<b>Auteurs</b>
Janvier 2026	<u>Anne Perrot, Arnaud Reynaud, Stéphane Saussier pour le Conseil d'analyse économique</u>
<b>Contact</b>	<b>Lien</b>
<u><a href="mailto:helene.spoladore@cae-eco.fr">helene.spoladore@cae-eco.fr</a></u>	<u><a href="#">Les Notes du Conseil d'analyse économique n° 87 : L'eau sous tension : concilier sobriété hydrique, équité et investissement</a></u>

Dernière modification le 18/02/2026

Ce document a été réalisé avec l'aide financière de :

